Bureau d'information et de communication

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Une délégation du Conseil d'Etat a reçu les représentants de " En 4 ans on prend racine "

Cet après-midi, une délégation du Conseil d'Etat, présidée par Monsieur Claude Ruey, chef du Département des institutions et des relations extérieures, a reçu les représentants du collectif " En 4 ans on prend racine ".

Le Conseil d'Etat a rappelé les fondements de sa politique d'asile en l'actualisant avec les initiatives du Canton auprès de Berne. A cet égard, le Conseil d'Etat confirme qu'il a fait parvenir 19 dossiers concernant 51 personnes à l'Office fédéral des réfugiés (ODR), conformément à la procédure convenue avec le directeur de l'ODR, M. Gerber, le 9 juillet 2001. Vingt-cinq autres dossiers concernant 71 personnes sont en préparation et seront adressés à Berne prochainement.

Le Conseil d'Etat confirme également que les familles Buzhala et Ibraj peuvent quitter le refuge de Bellevaux, leur cas étant pendant auprès de l'Office fédéral des étrangers et de la Commission fédérale de recours en matière d'asile. Leur autorisation de séjour sur territoire vaudois a été prolongée jusqu'en janvier 2002. Le Conseil d'Etat recherche dans les meilleurs délais une solution durable pour les occupants du refuge de Bellevaux.

Le Conseil d'Etat rappelle que les 44 dossiers qui seront soumis à ce stade à l'ODR le sont pour profiter de l'ouverture offerte par Berne. Par ailleurs, le Conseil d'Etat suit avec attention le débat national sur les sans-papiers.

Lors de cette rencontre, il a été convenu que les responsables cantonaux de l'asile et le collectif " En 4 ans on prend racine " entretiendraient un dialogue régulier.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 27 août 2001

Claude Ruey, Chef du Département des institutions et des relations extérieures, 021 / 316 40 00